

PRISE DE CONTACT

Ce courrier sera traité en toute confidentialité!

- Veuillez me contacter, je souhaite plus d'informations, en vue d'un éventuel don ou legs
- Je souhaite devenir membre du CETIM, ma cotisation annuelle sera de (voir détail ci-contre):

Nom

.....

Prénom

.....

Adresse

.....

.....

NPA/Localité

.....

N° de téléphone

.....

Email

.....

Date/Signature

.....

A retourner au CETIM

6, rue Amat, 1202 Genève/Suisse

Tél: +41 (0)22 731 59 63

Fax: +41 (0)22 731 91 52

Courriel: cetim@bluewin.ch

Site internet: www.cetim.ch

ADHÉREZ AU CETIM !

Cotisations:

CHF 50.- /30 € (Nord) et 10 € (Sud) pour membre individuel

CHF 25.- /15 € pour retraités, étudiants et chômeurs

Ces cotisations s'entendent par année civile et donnent droit à:

- un livre de la collection Publicetim, au choix, offert pour toute nouvelle adhésion;
- la réception gratuite de notre bulletin d'information;
- une remise de 20% sur nos publications.



Une association engagée depuis bientôt 40 ans aux côtés des peuples en lutte



Une organisation active dans le domaine des droits humains



Un centre de documentation pour chercheurs-ses

DONS
ET LEGS



C E T I M

Il n'y a pas
un monde
développé
et un monde
sous-développé
mais un seul monde
mal développé

Le C E T I M

Centre Europe - Tiers Monde

Un lieu de recherches et de publications sur les rapports Nord-Sud

Une organisation non-gouvernementale active à l'ONU

Une association sans but lucratif

Il n'y a pas un monde développé et un monde sous - développé, mais un seul monde mal développé

LE CETIM

CARREFOUR DE LA SOLIDARITÉ...

Appel à investir...

Si vous croyez aux buts et aux actions du CETIM, nous sommes alors interdépendants, et le CETIM a besoin de vos contributions, que ce soit sous la forme d'une présence, d'un soutien, ou d'un effort de financement pour qu'il puisse continuer à s'investir en faveur d'un monde mieux développé.

Car, pour exister, pour renforcer et pérenniser sa présence active auprès des Nations Unies, ses interventions et ses publications et pouvoir répondre à vos attentes, le CETIM, qui ne bénéficie que de subventions modestes, a besoin de vos cotisations, de vos dons et de vos legs - ces derniers doivent être spécifiés dans un testament.

Pour en savoir plus n'hésitez pas à :

- **consulter le site internet : www.cetim.ch ;**
- **téléphoner ou écrire au CETIM afin de demander une présentation plus précise de nos activités.**

Pour un testament valable

Vous pouvez vous-même rédiger un testament, ce qui est indispensable pour exprimer votre volonté de faire un legs (somme d'argent, bien, meuble ou immeuble) au CETIM.

Cette rédaction doit se faire entièrement à la main (stylo à bille ou plume à encre), et doit comporter votre identité complète, le nom du lieu, la date exacte et votre signature. Ce legs ne peut se faire que s'il ne porte pas préjudice à vos héritiers légaux.

Dans ces limites, vous pouvez choisir de léguer un certain montant (par exemple CHF 3000.-) ou un pourcentage de la fortune (par exemple 2%).

Vous pouvez en tout temps modifier ou refaire votre testament en respectant les points sus-mentionnés. Veillez aussi à le conserver dans un endroit sûr, au besoin en le déposant chez un notaire ou auprès de la Justice de Paix de votre canton.

Un spécialiste (notaire, avocat ou juriste) peut vous apporter l'aide nécessaire.

Des indications précises et des modèles de testament sont à votre disposition au CETIM pour les membres suisses et européens.

Attribution de vos dons et legs

Dons et legs peuvent être attribués, selon votre volonté, à des projets relativement précis que vous désignez (par exemple: livre, recherches) ou au fonctionnement général du CETIM.

L'association du CETIM porte la plus grande attention à la gestion efficace et transparente de vos dons et legs, grâce à une comptabilité rigoureuse, vérifiée par une fiduciaire contrôlée par les autorités cantonales.

Etant donné que le CETIM est reconnu d'utilité publique, vos dons sont déductibles des impôts (dans tous les cantons suisses).

Modalités de versement

Banque cantonale de Genève (BCG)

Compte: CO-L 0750.16.55, 1211 Genève 2
SWIFT/BIC: BCGECHGGXXX
CLEARING: 0788
IBAN: CH6000788001L0750.16.55

Comptes postaux:

CCP (CHF): 12-19850-1
CCP (Euro): 91-13687-6

A l'heure de la «globalisation du monde», ce mal-développement, dont les dimensions sont autant socio-économiques qu'écologiques, apparaît dans son étendue et sa gravité: marasme socio-économique dans de nombreux pays du Sud, écarts criants entre les conditions de vie des riches et des pauvres, inégalité forte devant les sombres perspectives que révèlent les problèmes liés à l'environnement...

Partant de ce constat, le CETIM, par ses publications, ses interventions, sa présence dans les instances internationales -en particulier pour la défense des droits humains- et par ses autres activités, vise depuis sa création en 1970 à :

- mettre en évidence les mécanismes internationaux, régionaux et nationaux qui favorisent ou entravent le développement économique, social, etc. aussi bien au Nord qu'au Sud ;
- dévoiler et mettre en exergue la part de responsabilité des pays du Nord dans les problèmes que rencontrent la plupart des pays du Sud ;
- relayer les voix des peuples du Sud qui luttent pour leur indépendance et leur dignité, pour la définition ou l'amélioration de leurs conditions de vie et de travail et proposent des alternatives au système dominant.